

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS



Plan de cours

COURS : **COMMUNICATIONS ORALE ET ÉCRITE : LITTÉRATURES
QUÉBÉCOISE ET UNIVERSELLE**

PROGRAMME : Tous les programmes



DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 2

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU  POSTE  COURRIEL
ROBERT LÉVÊQUE C-185 2688 robert.leveque@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE
Alain Plante BUREAU  POSTE  COURRIEL
C-185 4542 alain.plante@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Produire, à l'occasion de l'étude de quatre œuvres complètes, dont deux de la littérature québécoise et deux de la littérature mondiale, de genres variés (dont un essai), différents types de discours oraux et écrits, liés notamment, directement ou par analogie, au champ d'études de l'étudiante ou de l'étudiant. Le corpus étudié doit permettre d'aborder des problématiques contemporaines.

Objectifs

1. Acquérir ou réactiver les connaissances littéraires pertinentes à l'étude de textes de la littérature universelle (cadres de référence culturels: mythologiques, historiques, idéologiques, esthétiques; techniques d'analyse thématique et stylistique; courants littéraires; genres).
2. Acquérir ou réactiver les connaissances pertinentes à l'étude et à la mise en place d'une situation de communication (composantes, facteurs, intention, fonctions du discours, moyens d'expression).
3. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.
4. Déterminer un sujet et un objectif de communication.
5. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.
6. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.
7. Rédiger des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.
8. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.
9. Réviser et corriger les textes.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

LES LIVRES DOIVENT ÊTRE EN VERSION PAPIER ET NON NUMÉRIQUE OU AUDIO OU AUTRE...

TREMBLAY, Michel. *La maison suspendue*, Leméac.

BRAULT, Jacques. *Agonie*, Boréal.

SKARMETA, Antonio. *Une ardente patience. Le livre de poche*.

BAILLARGEON, Normand. *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Lux.

BARRICO, Alessandro, *Les barbares. Essai sur la mutation*. Folio.

MÉDIAGRAPHIE

ARCAND, Richard et Bourbeau, Nicole, *La Communication efficace*, CEC, 1995.

ARCAND, Richard. Figures et jeux de mots, Beloeil: La Lignée, *Langue et style*, 1991.

BEAUDOIN, Réjean. Le Roman québécois. Montréal: Boréal, 1991.

BOURASSA, André-G. Surréalisme et littérature québécoise. Histoire d'une révolution culturelle. Montréal: Les Herbes Rouges, coll. « Typo », 1986, 613 p.

GAGNON, Madeleine. La Poésie québécoise actuelle. Longueuil: Le Préambule, coll. « L'Univers des discours », 1990, 47 p.

HAMEL, Réginald (dir.). Panorama de la littérature québécoise contemporaine, Montréal: Guérin, 1997, 822 p.

LEMIRE, Maurice et al. Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec (7 tomes). Montréal: Fides.

LINTEAU, Paul-André et al. Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise. Saint-Laurent: Boréal Express, 1979, 658 p.

_____ Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930. Saint-Laurent: Boréal, 1986, 739 p.

MAILHOT, Laurent et Pierre Nepveu. La poésie québécoise, Typo.

MAILHOT, Laurent. La Littérature québécoise. Paris: PUF, coll. « Que sais-je? », no 1579, 1975.

_____ Essais québécois 1837-1983. Anthologie littéraire. Montréal: Hurtubise/HMH, 1984.

_____ La Littérature québécoise, Montréal: Typo, coll. «Essais», 1997, 445 pages.

Petit Manuel de littérature québécoise. Montréal: PUM, Études françaises. Vol. 13, nos 3-4, octobre 1977, p. 191-393.

ROYER, Jean. Introduction à la poésie québécoise. Montréal: B.Q., 1989.

SIMARD, Jean-Paul. Le Guide du savoir écrire. Montréal: Éditions de l'homme, 1984.

Des ouvrages et des sites Internet seront suggérés en classe.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Ce cours privilégie une démarche pédagogique fondée sur l'analogie, l'exemplarité et le transfert. Une telle approche assure largement l'adaptation du cours au champ d'études de l'étudiant. Ce dernier sera en effet ici confronté à des situations de communication qui, bien qu'elles relèvent de ce champ de savoir spécifique que sont les études littéraires et qu'elles mettent en jeu des objets appartenant à la littérature universelle, sont similaires à celles qu'il rencontrera dans son champ d'études ou encore dans sa vie quotidienne, professionnelle ou privée. L'étudiant sera ainsi amené à acquérir des notions fondamentales en matière de communication et à développer des compétences transposables à des situations aux enjeux les plus divers.

Diverses activités sont prévues afin d'atteindre les objectifs visés: cours magistraux et discussions, travaux écrits individuels, ateliers formatifs et sommatifs en équipe, écoutes et lectures de textes, visionnements de documentaires audiovisuels, présentations orales, etc.

Il est de la responsabilité de l'élève de suivre régulièrement le calendrier du plan de cours et de le respecter. L'élève doit participer à toutes les activités du cours, qu'il s'agisse de celles qui font partie des évaluations ou de celles qui ne sont pas soumises directement à une évaluation. Chaque élève a ainsi la responsabilité de faire aux dates prévues les travaux et les lectures demandés par le professeur.

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>Semaines 1-2 Présentation du cours. La lecture. Le CAF. Histoire de la langue française. Historique de l'orthographe française. La nouvelle orthographe. Exercices de français écrit. La langue adéquate (registres de langue, langue québécoise). Quelques techniques de la présentation orale.</p> <p>Semaine 3 <i>La maison suspendue</i> : test de lecture, discussion et analyse. Éléments d'histoire. Les idéologies au Québec. Présentations orales en équipe.</p>	<p>Lecture de <i>La maison suspendue</i>.</p> <p>Travail sur les présentations orales d'équipe.</p> <p>Lectures: <i>La présentation des discours oraux</i> et autres documents sur LÉA.</p>
<p>Semaine 4-5 <i>Agonie</i> : test de lecture. Jacques Brault. Le temps et l'espace dans le récit. Exercices de français écrit. Présentations orales en équipe. Atelier en équipe.</p>	<p>Lecture de <i>Agonie</i>.</p> <p>Travail sur les présentations orales.</p>
<p>Semaines 6-7 <i>Une ardente patience</i> : test de lecture, discussion et analyse. Schéma de la communication de Jakobson. Métaphore, aphorisme et autres figures de style. La poésie, Neruda et autres considérations poétiques. <i>Le facteur</i>. Exercices de français écrit. Consignes et inscription pour l'oral individuel. L'oral</p>	<p>Lecture de <i>Une ardente patience</i>.</p> <p>Travail sur les présentations orales.</p>

argumentatif. Les types d'argument. Les techniques publicitaires. Présentations orales en équipe.	
Semaines 8-9 <u>Petit cours d'autodéfense...</u> Le schéma de la communication de Jakobson. La publicité. L'essai.	Lecture du <u>Petit cours d'autodéfense...</u>
Semaines 10-11 <u>Les barbares. Essai sur la mutation.</u> Test de lecture. Atelier en équipe. Présentations orales en équipe.	Travail sur les présentations orales.
Semaines 12-13 Atelier. Préparation des oraux d'équipe.	
Semaines 14-15 Exercices de français écrit. Présentations orales individuelles. Examen de synthèse.	Travail sur les présentations orales. Étude pour l'examen.

Ce calendrier est sujet à changements avec préavis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
4 tests de lecture	évaluations individuelles en classe	semaines 3, 4, 6, 10	20 % (4 x 5 %) (il n'y pas de reprise possible pour les tests.)
2 ateliers en équipe	évaluation en équipe en classe	semaines 5, 12	20 % (2 x 10 %)
Présentation orale en équipe	présentation informative en équipe avec support audiovisuel (PPT); note individuelle	semaines 3 à 8	15 %
Présentation orale individuelle	présentation argumentative individuelle orale sans support audiovisuel	semaines 13-14	15 %
Examen de synthèse	individuel en classe	semaine 15	30 %
Démarche au CAF* de l'ÉNA	Progrès certifié par le CAF à la fin de la session.	semaine 15	bonus d'un maximum de 5 %

*Cette activité est facultative; elle permet d'encourager les étudiants de l'ÉNA dans leurs démarches d'amélioration du français écrit. Le nombre de points bonus est déterminé par la coordination du CAF.

L'évaluation terminale de cours (article 6.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités, dont la pondération totale varie entre 25% et 40% de la note du cours, et l'une de ces activités peut avoir lieu à partir de la date prévue pour la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><u>Tests de lecture</u> Objectif d'apprentissage: acquérir ou réactiver les connaissances littéraires pertinentes à l'étude de textes de la littérature universelle (cadres de référence culturels: mythologiques, historiques, idéologiques, esthétiques; techniques d'analyse thématique et stylistique; courants littéraires; genres).</p>	à venir (en classe)
<p><u>Ateliers en équipe</u> Objectifs d'apprentissage: acquérir ou réactiver les connaissances littéraires pertinentes à l'étude de textes de la littérature universelle; analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre; rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires; rédiger des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études; réviser et corriger les textes.</p>	à venir (en classe)
<p><u>Présentations orales</u> Objectifs d'apprentissage: analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre; déterminer un sujet et un objectif de communication; élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication; préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.</p>	à venir (en classe)
<p><u>Examen de synthèse</u> Objectif d'apprentissage: acquérir ou réactiver les connaissances littéraires pertinentes à l'étude de textes de la littérature universelle (cadres de référence culturels: mythologiques, historiques, idéologiques, esthétiques; techniques d'analyse thématique et stylistique; courants littéraires; genres).</p>	à venir (en classe)

* Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).

L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

- 1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).
- 2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.
- 3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : www.cegempontpetit.ca/normes.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit :

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

(6) CENTRE DE LITTÉRATURE

Le Centre de littérature est un lieu de rencontre et de discussion. Les étudiants s'y voient offrir la possibilité de consulter des professeurs du Département de Littérature et de français qui peuvent répondre à certaines questions relatives à la littérature (notions diverses, outils d'analyse,

compréhension de certaines problématiques générales propres à un auteur ou à une période littéraire, etc.) ainsi qu'à la méthodologie menant à la rédaction des différents types de travaux demandés dans le cadre des cours de littérature (analyse littéraire, dissertation explicative ou critique). Ces interventions ne peuvent être que d'ordre général, l'étudiant devant toujours s'en référer à son professeur pour les consignes ou questions particulières ou encore pour chercher des réponses précises en lien avec un travail à remettre dans de brefs délais. Cet encadrement est offert selon un horaire affiché au Centre situé à l'intérieur du CAF (local D-2001).

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques